

**ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER
ASSOMPTION SAINTE CLOTILDE BORDEAUX
ECOLE**

Année scolaire 2024-2025

Document à compléter et à envoyer par courrier
Avant le **14 Aout 2024**

Nom/Prénom de l'élève:

Classe :

1. CONTRIBUTION DES FAMILLES

Contribution fixe (incluant les cotisations diocésaines et congréganistes)	920 €
Cotisation A.P.E.L. (facultative)	25 €

L'ainé(e) de vos enfants est-il scolarisé dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

OUI NON

Etes-vous salarié ou enseignant dans l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

OUI (joindre une attestation de votre établissement) NON

2. STATUT SCOLAIRE (cocher la case)

<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (tarif en fonction du nombre de jours)	_____ €
<input type="checkbox"/> Externe Approvisionnement du porte-monnaie pour déjeuner exceptionnellement 10 repas = 75 € par chèque ou carte bleue via école directe	

3. SECTION INTERNATIONALE (facultatif - cocher la case)

<input type="checkbox"/> Petite et Moyenne Section	300 €
<input type="checkbox"/> Grande Section et CP	360 €
<input type="checkbox"/> CE1 au CM2	470 €
Fichiers d'activités SI (obligatoire)	60 €

4. ETUDE DU SOIR ET GARDERIE (facultatif - cocher la case)

<input type="checkbox"/> Forfait annuel jusqu'à 18h00	300 €
<input type="checkbox"/> Forfait annuel jusqu'à 18h45	430 €

5. MANUELS SCOLAIRES (obligatoire)

Forfait du CP au CM2	20 €
----------------------	------

Ensemble scolaire Assomption Ste Clotilde

Section internationale anglaise – Section sportive d'excellence – Internat filles

Ecole – Lycée – Campus - 370 Boulevard Wilson - CS 41734 - 33073 BORDEAUX Cedex
Collège - 9 rue Bel Orme - 33000 BORDEAUX (collège)

Tél : 05 56 48 77 77 - Mail : contact@assomption-bordeaux.com - Site internet : www.assomption-bordeaux.com



5. MODE DE REGLEMENT (cocher la case)

- En 1 fois par chèque à réception de la facture en octobre
- En 3 chèques à réception de la facture et encaissés en octobre, janvier et avril
- Par prélèvement automatique à échéance au 5 du mois pendant 9 mois (octobre à juin).

Joindre le mandat SEPA complété pour les nouveaux inscrits ou modification du RIB

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT PAR LES DEUX PARENTS

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
<p>Je soussigné, Monsieur _____ reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits dans cette annexe. Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant.</p> <p>A : _____ Le : __/__/____</p> <p>Signature avec la mention « lu et approuvée » :</p>	<p>Je soussignée, Madame _____ reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits dans cette annexe. Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant.</p> <p>A : _____ Le : __/__/____</p> <p>Signature avec la mention « lu et approuvée » :</p>
<p>A compléter en cas de divorce ou séparation</p> <p>En cas de séparation ou de divorce, indiquer en pourcentage la part payée par chacun des parents et joindre :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ l'extrait de jugement ou la convention parentale indiquant les modalités de répartition des frais de scolarité✓ les avis d'imposition 2024 de chacun des parents. <p>Sans jugement explicite et à défaut d'accord entre les parents, la scolarité sera facturée par moitié entre les parents. Si les deux avis d'imposition ne sont pas fournis, la catégorie la plus haute sera appliquée.</p>	
Part de facturation du responsable légal 1 en % :	Part de facturation du responsable légal 2 en % :